FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

La présente fiche de données de sécurité a été éditée conformément aux exigences de : US OSHA Hazard Communication Standard (29 CFR 1910.1200) et Canada SIMDUT 2015 qui comprend la Loi sur les produits dangereux (HPA) modifiée et le Règlement sur les produits dangereux (HPR)

Date de révision 10-juin-2026 **Version** 2

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

Identificateur de produit

Nom du produit Wynn's Advanced Diesel Fuel System Cleaner

Autres moyens d'identification

Code du produit WN 26511

Synonymes Aucun(e)

Utilisation recommandée du produit chimique et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée See directions provided with product

Limitations relatives à l'utilisation All other applications

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse du fournisseur
ITW Professional Automotive Products
3606 Craftsman Blvd.
Lakeland, FL 33803

Adresse du fabricant

Fabriqué et distribué par:

Distributeur

Également distribué par:
Logistic Distribution
550 Industrial Drive
Milton, ON, Canada L9T 5A6

Adresse e-mail EHS@itwproap.com

Numéro d'appel d'urgence

Numéro de téléphone de l'entreprise 863-665-3338

Numéro d'appel d'urgence 24 heures sur 24 Chem-Tel: 800-255-3924
International Emergency:
00+1+ 813-248-0585
Contract Number: MIS0003583

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

Classification de la substance ou du mélange

Liquides inflammables	Catégorie 4
Toxicité aiguë - Voie orale	Catégorie 4
Toxicité aiguë - Voie cutanée	Catégorie 4
Toxicité aiguë - Inhalation (vapeurs)	Catégorie 4
Danger par aspiration	Catégorie 1

Éléments d'étiquetage

Danger

Mentions de danger
Liquide combustible.
Nocif en cas d'ingestion.
Nocif par contact cutané.
Nocif par inhalation.
Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Conseils de prudence - Prévention
Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation.
Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux et du visage.
Éviter de respirer les poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs et aérosols.
Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
Se procurer les instructions avant utilisation.
Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
Porter des gants de protection, un équipement de protection des yeux et du visage.
Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
Conseils de prudence - Intervention
Traitement spécifique (voir les instructions complémentaires de premier secours sur cette étiquette).
EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.
Peau
Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau et au savon.
Inhalation
Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
EN CAS D'INHALATION : transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
Ingestion
Rincer la bouche.
EN CAS D'INGESTION : Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin/en cas de malaise.
NE PAS faire vomir.
EN CAS D'INGESTION : Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
Incendie
En cas d'incendie : Utiliser du sable sec, un agent chimique sec ou de la mousse résistant à l'alcool pour l'extinction.

Mentions de mise en garde - Stockage
Garder sous clef.
Stocker dans un endroit bien ventilé.
Conseils de prudence - Élimination
Éliminer le contenu et le récipient conformément aux réglementations locales, régionales, nationales et internationales applicables.

Toxicité aiguë inconnue
le mélange contient 91.04 % de composants dont la toxicité aiguë par voie orale est inconnue.

Hazards classified under paragraph (d)(1)(ii) of 1910.1200
Aucune information disponible.

Autres informations

Toxique pour les organismes aquatiques. Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

Substance

non applicable.

Mélange

Nom chimique	Numéros CAS	% massique	Loi de vérification des informations relatives aux matières dangereuses, numéro de registre (n° de registre HMIRA)	Date de dépôt à la HMIRA et date d'accord d'exemption (le cas échéant)
Distillats légers (pétrole), hydrotraités	64742-47-8	80-100%	-	-
nitrate-de-2-ethylhexyl	27247-96-7	5-10%	-	-

RUBRIQUE 4: Premiers secours

Description des premiers secours

Conseils généraux Présenter cette fiche de données de sécurité au médecin responsable. EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin. Consulter immédiatement un médecin.

Inhalation En cas d'aspiration dans les poumons, peut provoquer des lésions pulmonaires sévères. En cas d'arrêt de la respiration, pratiquer la respiration artificielle. Consulter immédiatement un médecin. Transporter la victime à l'air frais. Éviter le contact direct avec la peau. Utiliser une protection pour pratiquer le bouche-à-bouche. Si la respiration est difficile, (le personnel formé doit) administrer de l'oxygène. Risque d'œdème pulmonaire retardé.

Contact oculaire Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Maintenir l'œil grand ouvert pendant le rinçage. Ne pas frotter les zones touchées. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Contact avec la peau Rincer immédiatement au savon et à grande eau en retirant les chaussures et vêtements contaminés. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

Ingestion NE PAS faire vomir. Rincer la bouche. Ne jamais faire ingérer quoi que ce soit à une personne inconsciente. DANGER D'ASPIRATION EN CAS D'INGESTION - PEUT PÉNÉTRER LES POUMONS ET PROVOQUER DES LÉSIONS. En cas de vomissements spontanés, maintenir la tête plus bas que les hanches pour éviter toute aspiration. Consulter immédiatement un médecin.

Protection individuelle du personnel de premiers secours Éliminer les sources d'ignition. Vérifier que le personnel médical est conscient des matières impliquées, prend les mesures de protection individuelles appropriées et évite de répandre la contamination. Éviter le contact direct avec la peau. Utiliser une protection pour pratiquer le bouche-à-bouche. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Éviter de respirer les vapeurs ou les brouillards. Voir la section 8 pour plus d'informations.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes Difficultés respiratoires. Toux et/ ou respiration sifflante. Vertiges.

Effets de l'exposition Peut provoquer le cancer.

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Note au médecin Du fait du risque d'aspiration, ne pas faire vomir ni effectuer de lavage gastrique, sauf lorsque la prise de risque est justifiée par la présence de substances toxiques supplémentaires.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction appropriés Agent chimique sec. Dioxyde de carbone (CO2). Jet d'eau. Mousse résistant à l'alcool.

Incendie majeur PRUDENCE : l'utilisation d'un jet d'eau dans la lutte contre l'incendie peut s'avérer inefficace.

Moyens d'extinction inappropriés Ne pas disperser le produit déversé avec un jet d'eau haute pression.

Dangers spécifiques dus au produit chimique Tenir le produit et le récipient vide à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition. En cas d'incendie, refroidir les réservoirs au jet d'eau.

Données d'explosion

Sensibilité aux impacts mécaniques Aucun(e).

Sensibilité aux décharges électrostatiques Oui.

Équipements de protection spéciaux et précautions pour les pompiers Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et un équipement complet de lutte contre l'incendie. Utiliser un équipement de protection individuelle.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles Évacuer le personnel vers des zones sûres. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Voir la section 8 pour plus d'informations. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Ne pas toucher ni marcher sur la matière déversée. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Mettre en place une ventilation adaptée. Éviter de respirer les vapeurs ou les brouillards.

Autres informations Consulter les mesures de protection répertoriées dans les sections 7 et 8.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement Arrêter la fuite si l'opération ne présente pas de risque. Ne pas toucher ni marcher sur la matière déversée. Endiguer le plus en aval possible du déversement pour élimination ultérieure.

Méthodes de nettoyage Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Endiguer. Absorber avec une matière absorbante inerte. Ramasser et transférer dans des récipients correctement étiquetés.

Prévention des dangers secondaires Nettoyer les objets et les zones contaminés en respectant à la lettre les réglementations environnementales.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils relatifs à la manipulation sans danger	Utiliser un équipement de protection individuelle. Ne pas respirer les vapeurs ou brouillards. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Utiliser avec une ventilation par aspiration localisée. Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de conservation	Conserver les récipients bien fermés, au sec et dans un endroit frais et bien ventilé. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes et de toute autre source d'ignition (par exemple veilleuse, moteurs électriques et électricité statique). Conserver dans des récipients correctement étiquetés. Stocker conformément aux réglementations nationales correspondantes. Conserver conformément aux réglementations locales. Conserver hors de la portée des enfants. Garder sous clef. Stocker à l'écart des autres matières.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Paramètres de contrôle
Limites d'exposition

Contrôles techniques appropriés

Contrôles techniques	Douches Rince-oeils Systèmes de ventilation.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage	Lunettes de sécurité étanches.
Protection des mains	Porter des gants appropriés.
Protection de la peau et du corps	Porter un vêtement de protection approprié. Bottes antistatiques. Tablier de protection chimique. Porter des vêtements résistant au feu/aux flammes/ignifuges.
Protection respiratoire	Utiliser une protection respiratoire adaptée. Consultez un spécialiste de l'hygiène industrielle pour déterminer la protection respiratoire adaptée à votre utilisation particulière de cette matière.
Remarques générales en matière d'hygiène	Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Il est recommandé de nettoyer régulièrement l'équipement, la zone de travail et les vêtements. Se laver les mains avant chaque pause et immédiatement après toute manipulation du produit. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Transparent Orange
État physique	Liquide
Couleur	Light Amber
Odeur (inclut le seuil olfactif)	

Propriété	Valeurs	Remarques • Méthode
Point de fusion / point de congélation	Aucune donnée disponible	
Point d'ébullition (ou point d'ébullition initial et plage d'ébullition)	Aucune donnée disponible	
Inflammabilité (solide, gaz)	Aucune donnée disponible	
Limites d'inflammabilité dans l'air		
Limite supérieure d'inflammabilité:	Aucune donnée disponible	
Limite inférieure d'inflammabilité	Aucune donnée disponible	
Point d'éclair	93 °C / 199.4 °F	
Température d'auto-inflammabilité	Aucune donnée disponible	
Température de décomposition	Aucune donnée disponible	
SADT (°C)	Aucune donnée disponible	
pH	Aucune donnée disponible	
pH (en solution aqueuse)	Aucune donnée disponible	
Viscosité cinématique	2 mm2/s	
Viscosité dynamique	Aucune donnée disponible	
Solubilité	Aucune donnée disponible	
Hydrosolubilité	Insoluble dans l'eau	
Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur logarithmique)	Aucune donnée disponible	
Pression de vapeur (inclut le taux d'évaporation)	Aucune donnée disponible	
Taux d'évaporation	non applicable	
Masse volumique et/ou densité	0.83	
Masse volumique apparente	Aucune donnée disponible	
Densité	Aucune donnée disponible	
Densité de vapeur	Aucune donnée disponible	
Caractéristiques des particules		
Granulométrie	Aucune donnée disponible	
Distribution granulométrique	Aucune donnée disponible	

Autres informations

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

Réactivité	Aucune information disponible.
Stabilité chimique	Stable dans les conditions normales.
Possibilité de réactions dangereuses	Aucun(e) dans des conditions normales de transformation.
Conditions à éviter	Chaleur, flammes et étincelles. Chaleur excessive.
Matières incompatibles	Aucun(e) connu(e) d'après les informations fournies.
Produits de décomposition dangereux	Aucun(e) connu(e) d'après les informations fournies.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

Informations sur les voies d'exposition probables

Informations sur le produit

Inhalation Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. En cas d'aspiration dans les poumons, peut provoquer des lésions pulmonaires sévères. Peut provoquer un œdème pulmonaire. L'œdème pulmonaire peut être mortel. Peut provoquer une irritation des voies respiratoires. Nocif par inhalation. (d'après les composants).

Contact oculaire Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Peut provoquer une irritation.

Contact avec la peau L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau. Peut être absorbé à travers la peau dans des quantités nocives. Nocif par contact cutané. (d'après les composants).

Ingestion Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Aspiration potentielle en cas d'ingestion. Peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion. En cas d'aspiration, peut provoquer œdème pulmonaire et pneumonie. Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. (d'après les composants).

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Symptômes Aucune information disponible.

Toxicité aiguë Nocif en cas d'ingestion. Nocif par contact cutané. Nocif par inhalation.

Mesures numériques de toxicité

Les valeurs ATE suivantes ont été calculées pour le mélange

ETAmél (voie orale)	538.50 mg/kg
ETAmél (voie cutanée)	1,184.60 mg/kg
ETAmél (inhalation-gaz)	99,999.00 ppm
ETAmél (inhalation-vapeurs)	11.80 mg/L
ETAmél (inhalation-poussières/brouillard)	99,999.00 mg/L

Toxicité aiguë inconnue

le mélange contient 91.04 % de composants dont la toxicité aiguë par voie orale est inconnue

Informations sur les composants

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50, voie cutanée	CL50 par inhalation
Distillats légers (pétrole), hydrotraités 64742-47-8	> 5000 mg/kg (Rat)	> 2000 mg/kg (Rabbit)	> 5.2 mg/L (Rat) 4 h
nitrate-de-2-ethylhexyl 27247-96-7	> 9.6 g/kg (Rat)	> 4800 mg/kg (Rabbit)	> 5.65 mg/L (Rat) 4 h

Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Corrosion/irritation cutanée Aucune information disponible.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Aucune information disponible.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée Aucune information disponible.

Mutagénicité sur les cellules germinales Aucune information disponible.

Cancérogénicité Contient un cancérogène connu ou supposé. Classification d'après les données disponibles pour les composants. Peut provoquer le cancer.

Le tableau ci-dessous précise si chacune des agences considérées a classé un ou plusieurs des composants comme cancérogènes.

Nom chimique	ACGIH	CIRC	NTP	OSHA
nitrate-de-2-ethylhexyl 27247-96-7	-	Group 2A - Probably carcinogenic to humans	-	Present

Toxicité pour la reproduction Aucune information disponible.

STOT - exposition unique Aucune information disponible.

STOT - exposition répétée Aucune information disponible.

Danger par aspiration Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

Écotoxicité Toxique pour les organismes aquatiques. Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Nom chimique	Algues/végétaux aquatiques	Poisson	Toxicité pour les micro-organismes	Crustacés
Distillats légers (pétrole), hydrotraités 64742-47-8	-	LC50: =45mg/L (96h, Pimephales promelas) LC50: =2.2mg/L (96h, Lepomis macrochirus) LC50: =2.4mg/L (96h, Oncorhynchus mykiss)	-	-
nitrate-de-2-ethylhexyl 27247-96-7	-	LC50: =2mg/L (96h, Danio rerio)	-	-

Persistance et dégradabilité Aucune information disponible.

Potentiel de bioaccumulation

Informations sur les composants

Nom chimique	Coefficient de partage
nitrate-de-2-ethylhexyl 27247-96-7	5.24

Autres effets néfastes Aucune information disponible.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus/produits inutilisés Éliminer conformément aux réglementations locales. Éliminer les déchets conformément aux réglementations environnementales.

Emballages contaminés Ne pas réutiliser les récipients vides.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Remarque : Ces informations ne sont pas destinées à transmettre toutes les informations réglementaires spécifiques relatives à ce produit. Les classifications de transport peuvent varier en fonction du volume du conteneur et peuvent être influencées par les variations régionales ou nationales des réglementations. Il est de la responsabilité de l'organisation de transport de respecter toutes les lois, réglementations et règles applicables relatives au transport du matériel.

DOT non réglementé

IATA non réglementé

IMDG non réglementé

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Réglementations internationales

Le Protocole de Montréal relatif aux substances qui appauvrissent la couche d'ozone non applicable

La Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants non applicable

La Convention de Rotterdam non applicable

*Contacter le fournisseur pour plus de détails. Une ou plusieurs substances de ce produit ne sont pas répertoriées dans l'inventaire TSCA des États-Unis, dans l'inventaire confidentiel TSCA des États-Unis ou sont par ailleurs exemptées des obligations d'inscription à l'inventaire

Inventaires internationaux

TSCA	Est conforme
DSL/NDSL	Est conforme
EINECS/ELINCS	Indéterminé(e)(s)
ENCS	-
IECSC	-
KECI	Est conforme
PICCS	Est conforme
AICS (Australie)	Est conforme

Légende :

TSCA - Loi des États-Unis sur le contrôle des substances toxiques, section 8(b), inventaire
DSL/NDSL - Liste canadienne des substances domestiques/Liste canadienne des substances non domestiques
EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées
ENCS - Liste japonaise des substances chimiques existantes et nouvelles
IECSC - Inventaire chinois des substances chimiques existantes
KECL - Inventaire coréen des produits chimiques existants
PICCS - Inventaire philippin des substances et produits chimiques
AICS - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)

Réglementations fédérales des États-Unis

SARA 313
Section 313 de l'article III de la Loi des États-Unis relative à la modification et la réautorisation du fonds spécial pour l'environnement de 1986 (Superfund Amendments and Reauthorization Act, SARA). Ce produit ne contient aucune substance chimique soumise aux conditions de déclaration de la loi des États-Unis et de l'article 40 du Code des réglementations fédérales, Partie 372.

Si ce produit répond aux critères de déclaration d'échelon EPCRA 311/312 de 40 CFR 370 (États-Unis), consulter la section 2 de la présente FDS pour prendre connaissance des classifications adaptées.

Catégories de danger selon SARA 311/312, États-Unis

Danger aigu pour la santé	Non
Danger chronique pour la santé	Non
Danger d'incendie	Oui
Danger de dépressurisation soudaine	Non
Danger de réaction	Non

CWA (Clean Water Act, Loi sur la propreté de l'eau des États-Unis)
Ce produit ne contient aucune substance réglementée au titre de polluants selon la Loi des États-Unis sur la propreté de l'eau (Clean Water Act, 40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42).

CERCLA
Ce matériel, tel que fourni, ne contient aucune substance réglementée comme substance dangereuse en vertu de la Loi de Responsabilité Environnementale et de Réponse Compensatoire Exhaustive des États-Unis (CERCLA) (40 CFR 302) (CERCLA) (40 CFR 302) ou de la Loi sur les Modifications et Réautorisation du Fond Spécial pour l'environnement des Etats-Unis (SARA) (40 CFR 355). Il peut y avoir des exigences de rapport spécifiques au niveau local, régional ou de l'État concernant les rejets de ce matériau.

Réglementations étatiques des États-Unis

Proposition californienne 65
Ce produit ne contient aucune substance chimique répertoriée par la Proposition 65 de l'État de Californie.

Législations de droit à l'information (Right-to-Know) des États des États-Unis

Nom chimique	New Jersey	Massachusetts	Pennsylvanie
nitrate-de-2-ethylhexyl 27247-96-7	X	-	-
2-Éthylhexan-1-ol 104-76-7	-	X	X

RUBRIQUE 16: Autres informations

NFPA	**Dangers pour la santé** 3	**Inflammabilité** 1		**Instabilité** 0		**Dangers particuliers** -	
HMIS	**Dangers pour la santé** 3*	**Inflammabilité** 1		**Dangers physiques** 0		**Protection individuelle** X	

Légende de l'astérisque Danger chronique ** = Danger chronique pour la santé*

Date de révision 10-juin-2026

Remarque sur la révision Aucune information disponible.

Avis de non-responsabilité

AvertissementIllinois Tool Works Inc. estime que les informations contenues dans cette fiche technique sont exactes à la date de compilation. Cependant, Illinois Tool Works Inc. ne donne aucune garantie, expresse ou implicite, quant à l'exactitude, la fiabilité ou l'exhaustivité des informations. L'utilisateur est responsable d'évaluer si ces informations ou ce produit sont adaptés à un usage particulier et adaptés à une utilisation ou une application particulière. Les informations contenues dans cette fiche technique peuvent ne pas être valides si ce produit est utilisé en combinaison avec d'autres produits ou dans des processus pour lesquels il n'a pas été conçu. Illinois Tool Works Inc. décline toute responsabilité pour les dommages indirects ou accessoires de quelque nature que ce soit, y compris la perte de profits, résultant de la vente ou de l'utilisation de ce produit. Assurez-vous d'avoir la version la plus récente de cette fiche technique en nous contactant ou en consultant notre site Web.